

Notice d'inscription

Année 2024 / 2025 — 1^{ère} et 2^{ème} année
Cycle Pluridisciplinaire d'Études Supérieures (CPES)

Procédure d'inscription/réinscription

Les inscriptions se dérouleront à distance par **envoi de dossier dématérialisé** selon les modalités ci-dessous.
POUR VOUS INSCRIRE AU LYCÉE, VOUS DEVEZ D'ABORD VOUS INSCRIRE À L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER.

→ DATES DES INSCRIPTIONS :

1^{ÈRE} ANNÉE :

- **Vous êtes admis au lycée Joffre et n'avez plus de vœux en attente :**
Inscriptions **du lundi 8 au vendredi 12 juillet.**
- **Vous avez des vœux en attente en phase principale ou complémentaire :**
L'établissement ferme pour les vacances scolaires le vendredi 12 juillet. Reprise des inscriptions le **lundi 26 août.**

2^{ÈME} ANNÉE :

- **Vous étiez en 1^{ère} année CPES au lycée Joffre et vous vous inscrivez en 2^{ème} année :**
Inscriptions **du lundi 1^{er} au vendredi 5 juillet.**

→ PROCÉDURE :

- **Téléchargez** le dossier et **complétez-le** avec l'ensemble des documents demandés (voir tableau ci-dessous).
- **Renommez** chaque fichier selon le modèle suivant : **NOM_Prénom_Filière_Nom du document.**
- **Compressez** les fichiers au format .zip (tutoriel [ICI](#)).
- **Envoyez** votre dossier complet à l'adresse suivante : inscriptions.cpge@lyceejoffre.net
en remplissant l'objet du mail selon le modèle suivant : **Filière NOM Prénom**

Documents à envoyer (Tout dossier incomplet sera rejeté)

CPES	<ul style="list-style-type: none">▶ Copie du certificat de scolarité universitaire ou de la carte étudiant universitaire▶ Dossier d'inscription (2 pages, .pdf modifiable)▶ Fiche d'urgence (1 page, .pdf modifiable)▶ <u>1^{ère} année seulement</u> : Copie du relevé de notes au baccalauréat▶ <u>2^{ème} année seulement</u> : Attestation annuelle d'ECTS, disponible sur votre ENT▶ <u>Si vous êtes boursier</u>, notification conditionnelle de bourse (3 pages)▶ Attestation de Contribution Vie Etudiante et Campus (CVEC) : cvec.etudiant.gouv.fr (L'attestation demandée comporte un code QR. Ne pas confondre avec le reçu de paiement)▶ <u>À fournir à la rentrée</u> : 1 photo d'identité pour la carte étudiant du lycée Joffre▶ <u>À fournir à la rentrée</u> : <u>Si cas médical particulier</u>, fiche de renseignements médicaux confidentiels à remettre directement à l'infirmerie sous pli cacheté
-------------	--

Rentrée scolaire

La rentrée scolaire aura lieu **lundi 2 septembre 2024**. Les détails de l'organisation de cette journée seront publiés sur notre site internet : <https://lycee-joffre-montpellier.mon-ent-occitanie.fr>

Règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'établissement, celui de l'internat ainsi que le complément CPGE sont mis en ligne sur notre site internet. **Merci de prendre connaissance de ces documents avant l'inscription.** Le coupon réponse au règlement intérieur est directement inclus dans le dossier d'inscription (section 5) et doit être signé pour compléter le dossier.

Carte Jeune Région

À compter de la rentrée 2024/2025, la carte Jeune Région devient **obligatoire pour entrer dans l'établissement** (ne pas confondre avec la carte élève du lycée Joffre, qui sera distribuée à la rentrée et qui sera également requise à l'entrée).

Pour une première demande de carte Jeune Région, les inscriptions débutent le **10 juin 2024** sur <https://www.laregion.fr/Demander-la-Carte-Jeune-Region>. Vous devrez fournir une photo et une adresse mail. Votre carte et votre identifiant seront envoyés chez vous par courrier.

Si vous possédez déjà une carte Jeune Région, vous n'avez aucune démarche à effectuer. Pensez à signaler tout changement d'adresse ou autre information personnelle.

Pour en savoir plus sur les avantages dont vous pouvez bénéficier grâce à la carte Jeune Région, rendez-vous sur cartejeune.laregion.fr, rubrique *La Carte Jeune Région, c'est quoi ?*.

Restauration

L'inscription ou réinscription à la restauration et le paiement s'effectuent en ligne. **Toutes les informations et modalités d'inscription sont détaillées dans la rubrique Restauration scolaire de notre site :**

<https://lycee-joffre-montpellier.mon-ent-occitanie.fr/restauration-scolaire>

À cette adresse, vous trouverez la fiche d'inscription à compléter et à envoyer par mail à restauration.joffre@ac-montpellier.fr à partir du **lundi 26 août 2024**.

S'il s'agit de votre première inscription à la restauration, vous devrez vous présenter à l'intendance de l'établissement le matin de la rentrée pour **effectuer votre biométrie** afin d'avoir accès à la cantine.

Rappel : *L'internat du lycée Joffre est réservé aux étudiants de CPGE ; les étudiants de CPES ne peuvent pas y être logés.*